

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES DE BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS INTERNATIONAL S.A.
TENUE À LOUVAIN-LA-NEUVE LE 18 MAI 2009**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS INTERNATIONAL S.A. s'est réunie ce jour à Louvain-la-Neuve.

1. Ouverture de la séance

Michel ISAAC, président, déclare la séance ouverte à 10h15 et introduit l'assemblée.

Après un mot introductif, le président présente à l'assemblée les administrateurs présents, Miguel DANCKERS, CFO, et Michaël DE RIDDER, représentant de la SCivPRL DGST & Partners, commissaire, ainsi que Raphaël ABOU, de la société Allyum (ex-NextCap), qui est le listing sponsor de la société et qui l'a assistée en tant que conseiller financier lors de son IPO, et Benoît FERON, du cabinet d'avocats NautaDutilh, qui a assisté la société pour les aspects juridiques de cette opération.

2. Bureau - désignation d'un secrétaire et deux scrutateurs.

En application de l'article 35 des statuts, le président choisit Benoît Feron comme secrétaire.

David Valembois et Eric Lippert, actionnaires présents à l'assemblée, sont désignés comme scrutateurs.

3. Liste de présence

Les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun de ceux-ci, sont ceux repris sur la liste de présence ci-annexée.

Sont également présents :

- Michel ISAAC, administrateur et président,
- Jean MARTIN, administrateur délégué (CEO)
- Marc VAN STEENWINKEL, administrateur
- Vincent WERBROUCK, administrateur
- Michaël DE RIDDER, représentant de la SCivPRL DGST & Partners, commissaire
- Miguel DANCKERS, CFO

4. Justification des convocations

Les convocations contenant l'ordre du jour de la présente assemblée ont été publiées au Moniteur belge, dans L'Echo et dans De Tijd du 30 avril 2009.

Les numéros justificatifs sont déposés sur le bureau.

Les convocations ont été envoyées aux administrateurs, commissaire et actionnaires nominatifs.

La CBFA et NYSE Euronext Brussels en ont également reçu une copie.

5. Constatation du respect des règles statutaires.

Constatation est faite par le président que les actionnaires présents ou représentés ont respecté les règles statutaires relatives à l'admission à l'assemblée, c'est-à-dire l'article 34 des statuts.

6. Détermination de la majorité requise pour qu'une décision soit acceptée.

La liste de présence et les pouvoirs des actionnaires représentés sont déposés sur le bureau.

Cette liste totalise douze actionnaires, présents ou représentés, représentant 2.027.236 actions.

Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote.

7. Le président déclare l'assemblée valablement constituée.

8. Ordre du jour

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée générale est le suivant :

- 1. Présentation et examen des comptes statutaires au 31 décembre 2008*
- 2. Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2008*
- 3. Prise de connaissance du rapport du commissaire sur les comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2008*
- 4. Approbation des comptes statutaires au 31 décembre 2008*
- 5. Affectation du résultat de l'exercice 2008*
- 6. Présentation et examen des comptes consolidés au 31 décembre 2008*
- 7. Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2008*
- 8. Prise de connaissance du rapport du commissaire sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2008*

9. *Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2008*
10. *Décharge aux administrateurs*
11. *Décharge au commissaire*
12. *Divers*

Pour des raisons pratiques, le président propose d'aborder l'examen des comptes et de présenter les rapports de gestion statutaires et consolidés ensemble.

Le CEO et le CFO présentent le rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes statutaires et le rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés, en veillant bien à distinguer les données pour la société consolidante et pour l'ensemble consolidé. Dans ce cadre :

Le CEO donne des explications en termes de chiffres ainsi que de développement commercial et stratégique. Il souligne avec satisfaction l'évolution positive des résultats, avec une hausse de 34 % des revenus. Il rappelle aussi les contrats importants qui ont été signés pendant l'exercice clôturé.

Le CEO rappelle aussi les grandes étapes de l'IPO réalisée l'année dernière et souligne que la tranche réservée au personnel a été sursouscrite en une semaine, ce qui montre la confiance du personnel dans la société.

Le CFO commente les résultats de la société sur une base consolidée et notamment les tableaux repris en p. 55 et 56 du rapport annuel.

Le CEO explique aussi comment les activités de support sont petit à petit réorganisées au niveau de la maison-mère.

Le CFO commente également les comptes statutaires en se référant au tableau repris en page 62 du rapport annuel.

Le CFO présente enfin la proposition d'affectation des résultats qui va être soumise au vote de la présente assemblée.

Le commissaire prend alors la parole pour présenter son rapport sur les comptes consolidés et son rapport sur les comptes statutaires, qui sont repris dans le rapport annuel aux pages 76 et 78 et qui comprennent des attestations sans réserve.

A la suite de ces différentes interventions, il est proposé aux actionnaires de poser des questions. Aucune question n'est cependant posée.

9. Résolutions

Après ces présentations et la discussion qui a suivi, l'assemblée adopte les résolutions suivantes :

1. Approbation des comptes statutaires au 31 décembre 2008

Le président soumet à l'assemblée la résolution suivante : « l'assemblée approuve les comptes statutaires au 31 décembre 2008 dont le total du bilan est 23.440.190,90 EUR et dont le résultat de l'exercice à affecter est de 230.170,17 EUR ».

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

2. Affectation du résultat de l'exercice 2008

Le président soumet à l'assemblée la résolution suivante : « l'assemblée approuve le paiement d'un dividende brut de 0,28 EUR par action et approuve l'affectation conséquente qui s'établit comme suit :

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	10.286.645,65
Bénéfice de l'exercice	230.170,17
Réserve légale (5%)	-11.509,49
Dividendes de 0,28 EUR / action x 2.133.962 actions	-597.509,36
Bénéfice à reporter	9.907.796,97 »

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

3. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2008

Le président soumet à l'assemblée la résolution suivante : « l'assemblée approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2008 dont le total du bilan s'élève à 18.583.587,12 EUR et dont le bénéfice de l'exercice est de 616.181,67 EUR ».

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

4. Décharge aux administrateurs

Le président soumet à l'assemblée la résolution suivante : « l'assemblée donne décharge aux administrateurs de la société pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2008 ».

Administrateurs :

- Pierre DE MUELENAERE
- Michel ISAAC,
- Jean MARTIN
- Marc VAN STEENWINKEL
- Vincent WERBROUCK

La résolution est adoptée par un vote spécial à l'unanimité.

5. Décharge au commissaire

Le président soumet à l'assemblée la résolution suivante : « l'assemblée donne

décharge au commissaire de la société pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2008 ».

Commissaire:

- SCivPRL DGST & Partners, représentée par Michaël DE RIDDER,

La résolution est adoptée par un vote spécial à l'unanimité.

10. Divers

Jean MARTIN, CEO, évoque brièvement les perspectives et les objectifs de l'année 2009. Tout en restant prudent, il confirme être confiant à ce stade que le groupe pourra réaliser les perspectives annoncées dans le prospectus d'IPO. Une quinzaine de personnes ont dû être engagées depuis le début de l'année, et le groupe devrait compter environ 250 personnes pour la fin du semestre. Le CEO évoque aussi les développements possibles vers de nouveaux marchés géographiques.

Suite à une question d'un actionnaire, il confirme que les négociations sont aujourd'hui plus difficiles pour obtenir des contrats, mais sans impact négatif à ce stade. En ce qui concerne les services, il souligne le caractère captif de ces services, ce qui pourrait cependant être différent sur le marché international.

11. Procès-verbal

L'ordre du jour étant épuisé, le président invite le secrétaire à donner lecture du procès-verbal.

12. Le président lève la séance à 11h20.

Fait à Louvain-la-Neuve, le 18 mai 2009.

Les Membres du Bureau de l'Assemblée Générale de BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS
INTERNATIONAL S.A.,

Michel ISAAC
Président

Benoît FERON
Secrétaire



David Valembois
Scrutateur

Eric Lippert
Scrutateur

Annexe : liste de présence